

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 16 janvier 2018

COMMUNIQUÉ

ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Exonération de TGI pour soutenir l'installation de panneaux photovoltaïques

Dans le cadre de la mise en œuvre du Schéma pour la transition énergétique, qui inclut un vaste plan d'économie d'énergie et un programme de développement des énergies renouvelables, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a exonéré à hauteur de 7,7 millions de francs de taxe générale à l'importation (TGI) une vingtaine de projets d'installation de panneaux photovoltaïques.

Ces opérations - vingt-et-un projets portés par la société Sunzil et un projet par la société Amby Energie – nécessitent en effet d'importer du matériel supplémentaire (onduleurs, coffres, accessoires,...).

Parmi les 22 projets à usage dit domestique, deux installations généreront 3000 Wh/jour, 19 généreront 6 000 Wh/jour, et un projet produira 2560 Wc.

Les installations seront réparties entre Bourail (2), Boulouparis (3), La Foa (4), Farino (3), Moindou (1), Poya (2), Kaala Gomen (2) et Ponérihouen (4).

L'ensemble de l'exonération de la TGI est évalué à 7,7 millions de francs, pour un coût assurance fret (CAF) de 36,7 millions de francs.

* *
*